



Paillet Infos

Le mot du maire

Lorsque j'ai été élu, j'avais pour ambition de créer des liens, faciliter les rencontres, permettre la réalisation de projets. Il me semble que des énergies ont été libérées, que notre village s'est animé, que des rencontres se font plus facilement. J'en veux pour preuve les succès rencontrés par les différentes manifestations qui ont eu lieu dans notre commune durant ce mois de juin. Que tous les acteurs en soient remerciés ! D'autres idées ont germé, nous essaierons de contribuer à leur réalisation.

La rencontre permet aussi de comprendre un certain nombre de problèmes. Le 11 juin, j'ai été convoqué par le sous-préfet au sujet de la délicate situation financière de notre commune. L'administration pointe les dérives financières, met en garde sur les problèmes que cela pose, invite à stopper tout investissement, demande à penser à de nouvelles recettes mais ne propose pas d'aide financière. Par ailleurs, nous avons rencontré M. De Gabory, conseiller général, madame Faure, député, afin de leur faire part de nos soucis et d'attirer leur attention.

Un village qui s'anime...

Paillet, la belle endormie semble s'être réveillée au mois de juin.

Fête à Paillet

Remercions tout d'abord le comité des fêtes nouvellement constitué qui a su donner du plaisir aux petits comme aux

grands. Si les premiers ont retrouvé les éternels manèges ou traditionnelles pêches aux canards, ils ont eu aussi la possibilité de se promener en calèche. Les plus grands ont bougé au son de rythmes africains, ont chanté avec Benig Rock, ont ri aux plaisanteries des Vils Navets avant de danser sur des musiques disco des années 1980.

Que de monde dans les rues pailletones!



grands. Si les premiers ont retrouvé les éternels manèges ou traditionnelles pêches aux canards, ils ont eu aussi la possibi-

lité de se promener en calèche. Les plus grands ont bougé au son de rythmes africains, ont chanté avec Benig Rock, ont ri aux plaisanteries des Vils Navets avant de danser sur des musiques disco des années 1980. Que de monde dans les rues pailletones!



Maiade



Le 22 juin dernier, les nouveaux élus ont décidé d'offrir à la population un repas festif. Cette traditionnelle maïade a vu la plantation du mai ainsi que d'un tilleul, espèce locale. Après un apéritif joyeux, de nombreux citoyens se sont retrouvés autour d'un méchoui, le tout en musique bien sur !

Vous pourrez d'ailleurs reconnaître l'habitation d'un de vos élus grâce à la présence d'une feuille de tilleul en bois, élément réalisé par notre menuisier local.

FINALES SPORTIVES

Une autre manifestation, autour du sport celle-là, vous était proposée lors du week-end du 28 et 29 juin. Elle devait réunir des pailletons autour d'un grand écran pour dégager des bénéfices en vue de compléter un aménagement du terrain municipal. Malheureusement, un vol important de boissons n'a pas permis à monsieur Marais de réaliser le projet escompté. Toutefois, Nous avons profité ensemble de ces rencontres sportives.

Le conseil municipal: ses principales décisions

Le dernier conseil municipal s'est réuni le vendredi 27 juin. Ce jour là, conformément aux directives, il a élu trois représentants (Messieurs Gauthier, Martin et Schaeffer) qui voteront lors des élections sénatoriales du 21 septembre prochain.

Il a également décidé de mettre en place pour le début du mois d'octobre prochain le tri sélectif (une majorité de sondés l'avait souhaité). Une délibération a été prise dans ce sens, délibération transmise à la Communauté des Communes qui possède la compétence dans ce domaine. Le ramassage des ordures ménagères n'aura plus lieu qu'une seule fois par semaine, un autre passage concernant le papier et le plastique tous les quinze jours complètera ce ramassage, tout cela à coût constant. D'autres communes environnantes sont déjà passées au tri sélectif, cela s'y est bien passé, il en sera nécessairement de même dans notre commune.

De nouvelles informations vous seront communiquées avant la mise en place effective.



Bravo et merci

à monsieur Barsouignes,
qui a nettoyé l'Artolie,
vaste travail réalisé bénévolement

Repas de quartier

Le quartier Gageot proposait un repas de quartier le vendredi 27 juin. Après accord du maire, une belle table était installée sur la voie publique, autour de laquelle de nombreux échanges ont eu lieu. Bravo aux organisateurs !

Salle du foyer Rural

Bravo et merci aux bénévoles du comité des fêtes qui ont repeint le mur de la scène du foyer rural, la peinture ayant été fournie gracieusement par M. Gaube

À Alain, qui a travaillé 18 ans au service de la commune et qui est parti à la retraite pour un repos bien mérité. Le conseil municipal, les employés municipaux et ses proches se sont faits un plaisir de le féliciter autour d'un verre de l'amitié.

A Monique, notre ATSEM (aide maternelle) depuis 27 ans à l'école de Paillet qui a été

décorée de la médaille du travail pour tout ce qu'elle a réalisé, pour tout le plaisir qu'elle a procuré à des générations d'enfants dont certains sont ...devenus grands !



Félicitations

Conseil d'école

Le 24 juin dernier, le Conseil d'école réunissant les enseignants, les parents d'élèves élus et deux élus (le maire et l'adjointe préposée aux affaires scolaires) ont fait le point sur l'année passée et ont envisagé l'année à venir. Des changements vont avoir lieu pour la prochaine année scolaire: Monsieur Bihr, directeur apprécié de notre école, nous quitte, il est remplacé par Igor Sonnois. D'autres changements de personnels auront lieu, des enseignants devant se partager des classes. La commune, quant à elle, s'est engagée à aménager les espaces pour faciliter la réalisation des cours dans les meilleures conditions possibles. Nous sommes toutefois conscients que la division du groupe scolaire n'est pas satisfaisante mais l'école étant en zone inondable, nous ne pouvons modifier le groupe scolaire existant.

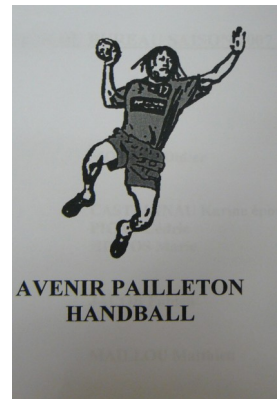
Belle saison pour l'avenir Pailleton

Sur le plan sportif, on peut qualifier la saison 2007/2008 de satisfaisante.

Avec 128 licenciés, le club enregistre une augmentation de ses effectifs. Le travail fourni depuis quelques saisons dans les catégories jeunes commence à porter ses fruits. Bravo à toutes les équipes (moins de 9 ans, moins de 11 ans garçons et filles, moins de 13 ans garçons et filles, moins de 15 ans filles) de jeunes qui se sont impliquées. Un bravo particulier aux équipes séniors, les filles se maintenant en Excellence régionale et les garçons retrouvant ce niveau après deux années passées au niveau prérégalional .

.Félicitons l'ensemble des joueuse et joueurs pour les émotions qu'il nous ont données et remercions également tous les entraîneurs qui les encadrent.

En conclusion, l'AVENIR PAILLETON a pris un nouvel essor et continue à être le club phare du SUD GIRONDE



Comité consultatif Environnement et développement durable

Ce comité consultatif a réuni, le 18 juin dernier, des élus et des citoyens. Quelques pistes de réflexion ont été dégagées pour des actions à venir:

- La possibilité d'installer des récupérateurs d'eau en lien avec le programme de la Communauté des Communes
- Le développement du compostage (une action est en cours à la cantine scolaire)
- L'installation d'ampoules basse consommation pour l'éclairage public
- La mise en place de journées de nettoyage de l'Estey
- Un audit réalisé par un étudiant sur la diminution de l'empreinte écologique
- La mise en place de covoiturage...

Bien entendu, rien n'est figé, tout est évolutif. Parlez-en autour de vous, toutes les bonnes volontés seront les bienvenues !

Un multiple rural enfin inauguré

En présence de monsieur Madrelle, président du conseil général de la Gironde, monsieur le maire et madame la présidente de la Communauté des Communes ont inauguré le Café de la Liberté et son épicerie, récemment rénovés.. N'hésitez pas à utiliser les services et les compétences de Simone et Jean Claude.



Soyons vigilants

La commune et un certain nombre de citoyens ont été amenés à porter plainte à la gendarmerie suite à des vols ou des dégradations. Les forces de l'ordre ont décidé d'être plus présentes sur notre commune de jour comme de nuit.

Après midi Bibliothèque

Les bénévoles de la bibliothèque de Paillet ont proposé deux après-midi d'animation autour du polar et de la lecture de contes. Les participants ont vivement apprécié.

Soirée Cabaret

Le 31 mai dernier, le Foyer Rural organisait sa soirée cabaret annuelle. Cette soirée, permettant de montrer le travail accompli de toute une année, a rencontré un grand succès ...comme chaque année. Félicitations aux bénévoles et ... à l'année prochaine.

Infos Civiques

La saison des tronçonneuses et tondeuses à gazon a commencé. N'oubliez pas que vous pouvez utiliser ces engins bruyants tous les jours de 8 h à 12 h, et de 14 h à 19 h, les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h. Merci de respecter le calme de vos voisins et du village en dehors de ces horaires !

Rappel: Du 1er juillet au 30 septembre les feux sont interdits.



Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) Communique

Le CCAS de Paillet, en partenariat avec le CCAS de Langoiran, a décidé d'adhérer à la Banque Alimentaire. Vous pouvez vous faire connaître auprès du secrétariat de la mairie ou retirer (à l'entrée de la mairie), la liste des pièces à fournir pour constituer votre dossier. La Banque alimentaire est ouverte de Mai à Novembre, chaque vendredi de 13h30 à 15h30. Les colis de première nécessité sont à retirer au local de la Banque alimentaire à la mairie de Langoiran.

Une liste des personnes âgées a été élaborée. Le CCAS décide d'aller à la rencontre des personnes éventuellement fragiles figurant dans cette liste pour leur fournir un dépliant mis à disposition par l'INPES et leur signaler une personne référente qu'il pourront contacter en cas de problèmes.

Rappel canicule: ne pas sortir aux heures chaudes, ne pas rester en plein soleil, boire de l'eau et s'alimenter normalement, essayer de rester le plus de temps possible dans un endroit frais, donner et prendre des nouvelles de son entourage.

DECES: Monsieur André PIERRE vient de nous quitter. Nous rendons hommage à son investissement pour la commune. Nous présentons nos condoléances à sa famille

Mairie

Contact : 05.56.72.14.57 ou mairie.paillet@cc-artolie.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14 à 18 h, et mercredi de 14 à 17 h30 - Sinon, répondeur

Ce bulletin a été réalisé par la commission communication, composée de Guillemette Majesté, Laurent Bureau, Bruno Martin, Jacques Puech, Boris Hunter, Berthy Lhommelet